



GÉNIES EN AFFAIRES

Dossier de présentation

Concours présenté par

BOMBARDIER

POUR SES ACTIVITÉS, L'ACFAS BÉNÉFICIE DU SOUTIEN DE

Partenaire
prestige

Partenaire
institutionnel

Grand partenaire
diffusion et contenu

Partenaire
gouvernemental



Caisse de dépôt et placement
du Québec



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Commission
canadienne
pour l'UNESCO



RADIO-CANADA

Québec 



Dans ce document l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

Présentation générale du concours

1. De la recherche universitaire à la commercialisation : le concours Génies en affaires

Le concours Génies en affaires donne aux étudiants, de toutes disciplines, l'occasion de mettre en application une idée novatrice par le biais d'un plan d'affaires sous le mentorat d'experts en génie et en valorisation. Pour les six finalistes, c'est l'occasion de présenter les projets de technologie innovante devant le grand public et de valoriser leurs qualités d'innovateurs et leur pouvoir de changement dans la société.

2. L'innovation : du laboratoire au marché, toute une aventure

La recherche et l'innovation sont au **cœur du développement économique**. Cependant, entre le moment où jaillit l'idée d'une invention et le moment où cette invention fait partie d'un produit vendu sur le marché, il existe de **nombreuses étapes** à franchir. **Maximiser les chances de succès** pendant ce passage du laboratoire au marché est au cœur de l'activité des Sociétés de valorisation universitaires (SVUs) qui sont au Québec : Aligo, Sovar et Univalor.

Le concours **Génies en affaires** est une occasion unique pour les chercheurs, les entrepreneurs-étudiants et les industriels de discuter de projets d'affaires basés sur la commercialisation de produits conçus à partir de technologies issues des résultats de la recherche universitaire :

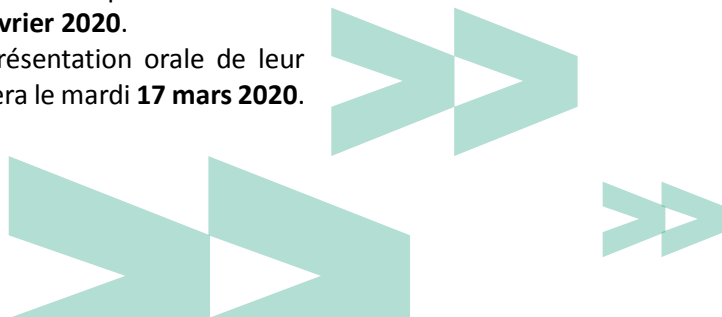
- Pour **les chercheurs**, il s'agit d'une occasion de montrer au grand public comment leurs dernières inventions peuvent venir transformer les façons de faire et contribuer à l'augmentation de la qualité de vie;
- Pour **les étudiants**, c'est la chance de se mettre dans un contexte entrepreneurial et en d'apprendre davantage sur plusieurs rouages nécessaires pour mettre sur pied une entreprise technologique;
- Pour **les industriels**, c'est l'occasion d'en apprendre sur l'état actuel de la recherche et comment les nouvelles recherches et technologies universitaires peuvent contribuer à les aider à innover et à protéger leurs avantages concurrentiels.

Le concours est organisé en trois temps :

1. Les candidats libres auront jusqu'au **13 décembre 2019** pour envoyer une intention de participer.
2. Le projet est exposé dans un dossier de candidature à remplir et à **remettre au plus tard le 30 janvier 2020** à l'Acfas. Les projets retenus par les membres du jury pour la phase finale sont annoncés le **26 février 2020**.
3. Les six équipes ainsi sélectionnées feront une présentation orale de leur projet à l'occasion de la phase finale, qui se déroulera le mardi **17 mars 2020**.



Crédit photo : Acfas-Hombeline Dumas





3. Historique

En 2014, le projet-pilote du concours est lancé lors du 82^e congrès de l'Acfas à l'Université Concordia. La finale de la première édition a eu lieu en septembre 2016, lors des Journées de la relève en recherche organisées par l'Acfas, à l'Université de Montréal. La deuxième édition du concours Génies en affaires s'est déroulée en mars 2018, à la Caisse de dépôt et placement du Québec. Enfin, la troisième édition a eu lieu le 19 mars 2019, à la Maison Manuvie. Chaque année, six équipes finalistes ont présenté des innovations aux membres du jury et devant plus d'une centaine de personnes

Découvrez les projets des six équipes finalistes précédentes ici : www.acfas.ca/prix-concours/concours-genies-en-affaires/projets-finalistes

4. Pourquoi participer?

Ce concours offre aux participants une occasion unique de parfaire leurs aptitudes en développement d'affaires et en communication avec le soutien d'experts dans ces domaines, tout en leur donnant la possibilité de faire connaître leurs innovations technologiques au grand public.

5. Prix de la phase finale

- **Premier Prix du jury** : valeur de 20 000\$ en services-conseils et bourse;
- **Deuxième prix du jury** : valeur de 10 000\$ en services-conseils et bourse;
- **Prix démarrage** : valeur de 2 000\$ en services-conseils et bourse;
- **Vote du public** : 2 000\$ distribués au prorata des votes.

6. Dates à retenir

Dates	Tâches
9 septembre 2019	Ouverture des appels à candidatures
4, 11 et 18 novembre 2019	Formations dispensées par les sociétés de valorisation
13 décembre 2019	Date limite du dépôt d'intention de participer
30 janvier 2020	Date limite de dépôt des dossiers de candidature à envoyer à l'Acfas
26 février 2020	Annonce des 6 équipes sélectionnées pour la phase finale du concours
4 mars 2020	Formation en communication orale (Acfas)
17 mars 2020	Finale du concours Génies en affaires

Critères d'admissibilité et règlements

1. Critères d'admissibilité

Pour participer au concours, les étudiants doivent satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes :

- Être inscrits dans un établissement supérieur canadien en 2019-2020 (session d'automne 2019 ou d'hiver 2020);
- Être francophones ou s'exprimer en français;
- Être disponibles pour se rendre à la finale le **17 mars 2020**. Les frais de déplacement au moindre coût seront remboursables sur factures. Les détails concernant la finale seront communiqués aux équipes sélectionnées au mois de février 2020.
- Présenter une innovation issue des travaux de recherches menés dans une université ou un établissement affilié (et pouvoir le démontrer).

2. Règlements

Par un souci d'équité, les règlements ci-dessous s'appliqueront à tous les participants, sans exception.

Composition des équipes

- Chaque équipe devra comprendre au moins un étudiant aux cycles supérieurs;
- Une équipe est composée d'au moins 2 étudiants. Néanmoins, seulement 5 étudiants seront acceptés sur scène;
- La multidisciplinarité au sein de l'équipe est fortement recommandée, mais pas obligatoire;
- La variété des cycles universitaires est également fortement encouragée (les étudiants composant l'équipe peuvent être aux 1^{er}, 2^e ou 3^e cycles);
- Les étudiants qui composent une équipe peuvent être issus de différentes universités, tant qu'il s'agit d'universités canadiennes;
- Les personnels de recherche peuvent soutenir une équipe, mais n'en feront pas partie;
- Les post-doctorants peuvent faire partie d'une équipe, mais ne devront pas en être le répondant;
- Une équipe est chapeauté par un mentor. Il ne fait pas partie de l'équipe et ne prendra pas la parole durant la phase finale du concours;
- Un mentor est une personne, telle qu'un professeur ou un spécialiste de la valorisation, qui peut accompagner les membres d'une équipe tout au long du projet et lui donner des conseils dans la préparation de son dossier de candidature;
- La technologie présentée pourra être en cours de commercialisation, mais ne devra pas engendrer de bénéfices au moment de la demande.



Crédit photo : Acfas-Hombeline Dumas



Projets

- L'innovation technologique doit être issue de recherches faites au sein d'un établissement d'enseignement supérieur canadien ou d'un établissement affilié et devra faire (ou avoir fait) l'objet d'une déclaration d'invention auprès de l'institution d'enseignement suite à la candidature au concours;
- Les déclarations d'invention des projets devront être transférées par l'institution d'enseignement à l'une des trois sociétés de valorisation (Aligo, Sovar ou Univalor pour les établissements québécois), qui agira comme guide pour la préparation du dossier;
- Pour les candidats issus d'établissements hors Québec, ils devront se rapprocher de l'équivalent des sociétés de valorisation (SVUs) dans leur province (ces dernières entreront en contact avec les SVUs au Québec si besoin);
- Les mentors pourront proposer des projets aux étudiants, mais les étudiants intéressés à participer pourront, s'ils le souhaitent, proposer leur propre projet (à condition qu'il soit issu des fruits de la recherche universitaire);
- La technologie présentée devra faire l'objet de droits de propriété intellectuelle (au sens large) : potentiel de brevet (déposé ou non déposé), droits d'auteur, dessin industriel, secret commercial, etc.
- Dans le dossier de candidature, la présentation de chaque projet devra inclure un devis technique de celui-ci et un plan d'affaires.

Dossier de candidature

Le dossier de présentation du projet (appelé dossier de candidature) devra être rempli par le répondant du projet et envoyé à l'Acfas au plus tard le 30 janvier 2020.

Phase finale


Présentation et période de questions

- Chaque équipe devra présenter, en français, le projet aux membres du jury et au grand public;
- Les étudiants devront ensuite répondre aux questions des membres du jury.

Temps de parole

- Chaque équipe disposera de **trois minutes maximum** pour faire sa présentation orale et sa démonstration, sans interruption;
- Les membres du jury disposeront ensuite d'une période de questions de **cinq minutes**.
- Si, pour démontrer l'utilité de la technologie, la totalité de la présentation dépasse trois minutes, l'équipe devra choisir de ne présenter que les éléments les plus significatifs afin de rester dans le temps de parole imparti.

Présentation orale

- La présentation orale doit se faire en français;
 - Selon le matériel disponible dans le lieu où se déroule la phase finale, les étudiants pourront avoir le choix du micro;
- 

Support visuel

- Il est fortement recommandé d'apporter **tout le matériel nécessaire à la démonstration visuelle de la technologie** : prototype, images, etc.;
- Les textes utilisés figurant sur les outils employés pour la démonstration doivent être en français;
- Les images utilisées pour la démonstration doivent être libres de droits ou les étudiants doivent s'assurer d'avoir l'autorisation des auteurs des images pour l'utilisation dans le cadre de ce concours.

Texte de présentation grand public

- Une présentation vulgarisée de votre projet (150 mots maximum)
- Deux images :
 - 1 image en jpeg de 8,5 pouces x 5,5 pouces (300 dpi)
 - 1 image en jpeg de 5,5 pouces x 5,5 pouces (300 dpi)
 - Pas de texte, pas de photomontage

3. Critères d'évaluation

Pour la présélection et pour la finale, le jury se basera sur la grille d'évaluation suivante :

Présentation générale du projet

- Explication du projet, des concepts et idées de façon claire
- Réponses claires et ordonnées aux sections du dossier de candidature

Présentation de l'innovation

- Pertinence du problème (est-il bien posé et réel?)
- Pertinence de la solution (répond-elle au problème et est-elle incontournable?)
- Avantage compétitif durable dans le temps de la technologie proposée

Plan d'affaires

- Pertinence du marché (est-il bien circonscrit et exploitable?)
- Pertinence de la stratégie de commercialisation (canaux de distributions, force de vente, marketing et concurrents et partenaires)
- Considération des projections financières à court et long termes

Présentation orale

Pendant la phase finale du concours, les équipes seront jugées sur leur capacité à :

- Expliquer les concepts et les idées de façon claire, dans un langage accessible;
- Répondre aux questions précisément, clairement et avec concision;
- Respecter le temps imparti à la présentation;
- Susciter l'intérêt du public.



Crédit photo : Acfas-Hombeline Dumas



Rôle et accompagnement des sociétés de valorisation

Les sociétés de valorisation sont des partenaires actifs qui accompagneront les étudiants tout au long du processus du concours. Elles aideront les équipes à présenter leur innovation, mais aussi à développer leur plan d'affaires.

1. Constitutions des équipes

Pour proposer ou trouver un projet et participer au concours Génies en affaires, les personnes intéressées peuvent s'adresser à une personne coordonnatrice du concours dans chaque établissement d'enseignement supérieur québécois ou à une personne responsable du concours au sein d'une société de valorisation :

École de technologie supérieure

Richard Chénier, directeur de l'entrepreneuriat technologique -
richard.chenier@etsmtl.ca

Polytechnique Montréal

Christelle Chalono, directrice Centre d'entrepreneuriat Poly-UdeM -
christelle.chalono@polymtl.ca

Université de Montréal

Agnès Coquet, directrice, recherche et valorisation
agnes.coquet@umontreal.ca

Université Laval

Marie Nadeau, conseillère au développement de la recherche, Faculté des Sciences et de Génie de l'Université Laval - marie.nadeau@fsg.ulaval.ca
Sophie Veilleux, Professeure agrégée, Département de management -
Sophie.Veilleux@fsa.ulaval.ca

Université Concordia

Cliff Pavlovic, spécialiste de la propriété intellectuelle, Bureau de la recherche -
cliff.pavlovic@concordia.ca

Université de Sherbrooke

Josée Maffett, directrice de section – Gestion des subventions et contrats -
Josee.Maffett@USherbrooke.ca

Université du Québec à Montréal (UQAM)

Julie Médam, agente de recherche et de planification - medam.julie@uqam.ca

Université du Québec à Rimouski (UQAR)

Guillaume Werstink, valorisation de la recherche et liaisons entreprise-université -
Guillaume_Werstink@uqar.ca

Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)

François Gauthier, directeur, École ingénierie - Francois.Gauthier@uqtr.ca

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)

Walid Ghie, directeur du module de l'École de génie - Walid.ghie@uqat.ca

Université du Québec en Outaouais (UQO)

Paul Courtemanche, conseiller en aide financière - Paul.Courtemanche@uqo.ca

Université McGill

Katya Marc, gestionnaire des liaisons industrielles - katya.i.marc@mcgill.ca

Aligo

Pierre Des Lierres, directeur, développement des affaires
pdeslierres@aligo.ca

Sovar

Grégory Hersant, responsable du développement de l'innovation.
ghersant@sovar.com

Univalor

Lotfi Kesraoui, chargé de projets, développement des affaires
lkesraoui@univalor.ca

Si vous n'avez pas d'équipe ou de projet, mais que vous souhaitez être associé à une équipe, vous pouvez également candidater en remplissant la fiche d'inscription et en l'envoyant à gwenola.maguelonne@acfas.ca.

2. Préparation et formations

Des formations dispensées par des experts issus des sociétés de valorisation sont offertes pour les futurs candidats, afin de les aider à établir un plan d'affaires, à remplir leur dossier de présentation, etc. Les prochaines formations :

- lundi 4 novembre 2019, de 12 h 00 à 13 h 00 : Comment monter son plan d'affaires? - Formation proposée par [Aligo Innovation](#)
- lundi 11 novembre 2019, de 12 h 00 à 13 h 00 : Une stratégie de propriété intellectuelle au service de votre start-up - Formation proposée par [Univalor](#)
- lundi 18 novembre 2019, de 12 h 00 à 13 h 00 : La commercialisation des technologies universitaires : les écueils à éviter - Formation proposée par [SOVAR](#)
- mercredi 4 mars 2020, de 12 h 00 à 13 h 30 : Les clés pour une bonne communication orale – Formation proposée par [l'Acfas](#)

À la suite de ces ateliers, les équipes auront jusqu'au 30 janvier 2020 pour remettre leur dossier rempli à l'Acfas.



Crédit photo : Acfas-Hombeline Dumas

3. Évaluation des dossiers et annonce des équipes finalistes

Les dossiers seront ensuite évalués par les membres du jury et les équipes finalistes et leurs projets respectifs seront sélectionnés. Les équipes qualifiées pour la phase finale seront annoncées le 26 février 2020. Ces équipes pourront alors finaliser la présentation orale de leur projet pour la finale (le 17 mars 2020).

4. Finale

Les six équipes sélectionnées feront, le 17 mars 2020, devant les membres du jury et le grand public, une présentation du potentiel de leur innovation. Les membres du jury évalueront les présentations. Le public, quant à lui, se verra distribuer un montant en « génies dollars » qu'il pourra investir comme il le souhaite dans un seul ou plusieurs des projets présentés. L'équipe ayant obtenu le plus d'investissements se verra offrir le prix du public. Les détails sur le déroulement de la phase finale seront envoyés aux équipes finalistes au mois de février 2020.

Coordonnées

Les informations concernant le concours de génie ainsi que les documents de présentation et de participation sont disponibles sur le site Internet de l'Acfas : acfas.ca

Pour tout autre renseignement, veuillez communiquer avec Gwénola Maguelonne, chargée de projets : gwenola.maguelonne@acfas.ca



Partenaires

